



## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2014 de l'UDI**

Date, lieu : le 8 mai 2014 à la Grande Salle de St-Légier-la Chiésaz à 18h30.

Excusés : Mesdames : Marylène Brawand

Messieurs : Bernard Droz, Roger Kohli, Jean-Luc Morier

### **1. Bienvenue**

Le Président, Jean-Luc Burgy ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 18h30 et salue les membres présents.

Nous comptons la présence de 19 personnes dont 18 membres, la majorité est de 10

### **2. PV de l'AG 2013**

Le PV de l'assemblée 2013 a été mis en ligne sur le site de l'Union des Indépendants et envoyé avec l'invitation à l'assemblée et quelques exemplaires sont à disposition : il n'en est donc pas donné en lecture.

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

### **3. Bilan 2013**

#### **3.1 *Rapport du président***

Chers amis et collègues,

Depuis le temps j'y suis habitué, mais ce rapport annuel du président est un peu particulier et l'exercice plus difficile que d'habitude : en effet, c'est le dernier et il est un peu chargé d'émotion, car comme annoncé il y a une année je me retire du comité.

J'ai dû rechercher dans mes archives pour savoir depuis quand j'ai le plaisir de participer aux travaux de ce comité et j'ai toujours un petit doute quant à la date exacte, car je n'ai pas les archives d'avant ma présidence : c'était en 1993 ou 94, il y a donc plus de 20 ans et j'ai repris la présidence en 1995. Je peux donc vous assurer que c'était un vrai plaisir, sinon je n'aurais pas tenu aussi longtemps !

Il est vrai qu'au début on s'appelait « UDC et hors Partis », raison qui m'avait fait adhérer à ce groupement : on pouvait participer à la vie politique communale sans faire partie d'un parti politique officiel, uniquement pour le bien du village : cela a toujours été mon credo. C'était juste après la campagne houleuse de Léman-Parc qui avait divisé le village ; on était déjà le plus

actif des groupements et on avait organisé des rallyes pédestres, des soirées débats sur les thèmes chauds comme les assurances maladies, les OGM et j'en passe, c'était passionnant et passionné !

Ensuite, la croissance du mouvement Pro-Tyalo les a menés à obtenir la presque majorité et à exercer une forte opposition au conseil communal, mais l'hégémonie exercée par Monsieur Filippozzi et quelques-unes de ses groupies a engendré des tensions et désaccords qui les ont conduits à un éclatement. A fin 2000, une partie de notre comité m'a alors aidé à accompagner secrètement ce schisme pro-Tyalo, en proposant à leurs membres non extrémistes de nous rejoindre. Nous avons changé de nom en février 2001, en enlevant le sigle UDC devenu un peu embarrassant, pour devenir l'Union des Indépendants, et un bon tiers des Pro-Tyalo nous ont rejoints en mars, lors d'une assemblée extraordinaire mémorable.

Depuis lors, nous sommes devenus le deuxième groupement politique du village et avons toujours été représentés par deux municipaux: presque rien ne pouvait théoriquement se faire à St-Légier sans notre soutien politique car nous étions devenus incontournables. Théoriquement seulement, car notre politique interne a toujours été d'écouter tous nos membres et de leur laisser leur liberté de vote et c'est ce qui fait l'intérêt (et quelques fois la durée !) de nos séances de préparation au CC : on n'impose pas de ligne de parti et chacun a la possibilité d'essayer de convaincre ses collègues à ses arguments. Aujourd'hui, depuis la fusion des libéraux et radicaux, notre position n'est plus aussi dominante, et c'est une raison suffisante pour se remotiver à recruter de nouveaux membres et susciter l'intérêt pour le conseil communal, en cette période difficile où la société vit de manière toujours plus individualiste, dans un monde économique et social sans grande vague il est vrai. Autant sur le plan fédéral que cantonal et communal, tout ronronne dans un confort sécurisant pour les uns et dans un désintérêt désabusé pour les autres. Je vous rappelle qu'un siège UDI est vacant au Conseil Communal et que la liste des viennent-ensuite des dernières élections est épuisée. Alors avis aux gens motivés, à donner un peu de leur temps à notre belle commune, nous recrutons des futurs conseillers communaux partageant nos valeurs.

Je pense donc qu'après autant de temps passé au comité de notre groupement, il est temps d'apporter du renouveau par du sang neuf et de nouvelles idées. Bien entendu, je pense que le changement se fera dans la continuité de notre vision politique, mais je suis confiant que nous avons un comité plein d'idées et de volonté pour continuer à avancer pour le bien de St-Légier, comme le démontre l'action de ces derniers 15 mois pour la mise en place du site d'échange inter-génération et je remercie toutes celles et ceux qui y ont contribué, notamment Anne Morier et Monica Simonet, nos fers de lance sur ce dossier.

Je ne veux pas terminer sans remercier l'ensemble de nos élus pour leur activité dans les différents groupes, séances, commissions et autres aréopages intercommunaux. Un merci tout particulier à Anne Morier pour sa brillante activité en tant que Présidente du Conseil Communal et à nos deux municipaux qui donnent une bonne partie de leur temps pour cette fonction ingrate mais certainement passionnante. Même si je ne me retire pas de la politique et que je continuerai à m'engager pour le groupement et le CC, j'aimerais également remercier mon épouse pour sa patience et son soutien pendant toutes ces années.

Je quitte cette fonction avec le cœur un peu gros, mais avec la satisfaction de laisser un groupe soudé et la certitude que notre groupement va encore plus prospérer à l'avenir. Vive l'Union des Indépendants et vive St-Légier !

### ***3.2 L'année d'une conseillère communale, par Madame Michèle Petetin***

COMPTE – RENDU DE L'ACTIVITE DU CONSEIL COMMUNAL DE MAI 2013 à MAI 2014

Vos Conseillers Communaux ont traité 21 préavis.

18 préavis ont été acceptés tels quels, 2 l'ont été avec amendements

(ce sont les préavis concernant la crèche- garderie et celui sur la gestion des déchets), 1 préavis a été refusé.

Je vais uniquement vous citer ceux pour lesquels il y avait un enjeu financier et pour la fluidité de la chose, j'arrondirai les sommes.

En date du 3.6.13, le C.C. a accordé à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 465'000 pour la construction d'une crèche-garderie de 44 places, pour un montant total de ( 2 M 6) CHF 2'600'000' tout compris.

Le 30.9.13, le C.C. a refusé d'accorder à la Municipalité un crédit de (480'000) CHF 476'300 pour le réaménagement de la route d'Hauteville dans le secteur compris entre la sortie amont de l'autoroute A9 et la route de Fenil.

Le même jour, le C.C. a accordé à la Municipalité un crédit de (160'000) CHF 158'000 pour la construction d'un collecteur d'eaux usées pour le tronçon inférieur du chemin du Chapon et pour le remplacement de l'éclairage public.

Le 25.11.13, le C.C. a accordé à la Municipalité un crédit de (600'000) CHF 599'000 pour la création d'un trottoir le long du ch. de Pangires, le remplacement des conduites d'eau potable, l'amélioration de l'éclairage public et l'inscription d'une servitude publique de passage à pied au registre foncier.

Le 9.12.13, le C.C. a adopté le budget 2014 qui se monte :

à (32 millions) CHF 32'130'650 pour les dépenses

et à (29,5 millions) CHF 29'493'395 pour les recettes

ce qui donne un excédent de dépenses de (2 millions 6) CHF 2'637'255.

Le 13.12.13, le C.C. a accordé, à la Municipalité, un crédit de (650'000) CHF 644'000 pour assainir la partie inférieure du ch. du Saugy.

Le 31.3.14, le C.C. a accepté le principe de la participation des 10 communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz. La participation de S.L. sera de (500'000) CHF 504'900, répartie équitablement sur les budgets 2015 et 2016.

Le même jour, le C.C. a accordé à la Municipalité (200'000) CHF 198'000 pour l'aménagement d'une buvette d'alpage dans le chalet des Mossettes.

En additionnant tous ces crédits, nous constatons que le C.C. a accordé des crédits pour un montant de (2,1 millions) CHF 2'118'440.

Je terminerai avec une petite réflexion plus personnelle :

Comme tout conseiller communal, j'ai eu l'occasion, au cours de cette année ou des précédentes, de travailler sur plusieurs préavis, que ce soit en tant que membre d'une commission, en tant que secrétaire ou en tant que présidente. Bien sûr, cela demande d'y consacrer un peu de temps, un peu de travail personnel, les préavis sont parfois complexes, les enjeux importants, les réunions de commission plus longues ou plus nombreuses que prévu, on se demande si on va être à la

hauteur, ce que l'on pourra bien apporter au débat... et je me suis aperçue, à mon grand étonnement, que tous les sujets étaient intéressants, même ceux qui de prime abord me semblaient rébarbatifs.

Je me rends compte que cette activité au sein du C.C., c'est non seulement une formidable opportunité de rencontrer des gens d'horizons divers, mais c'est aussi l'occasion d'apprendre beaucoup de choses, d'acquérir des connaissances qui offrent la possibilité de réfléchir au fonctionnement de nos institutions et d'en apercevoir la complexité.

C'est aussi l'occasion de se rendre compte que la Muni, souvent critiquée comme toute Muni, abat un boulot énorme pour le bien de tous les citoyens et qu'elle ne fait pas ce qu'elle veut.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où la politique ne se fait pas de manière partisane. Cela contribue probablement à créer un certain état d'esprit, une ouverture aux points de vue des autres, un grand respect des différentes idées qui circulent et cela rend le travail en commission agréable, intéressant et constructif.

Pour conclure, je vous dirai que, de mon point de vue, les principales compétences que l'on attend d'un C.C., ce sont la curiosité et la tolérance aux idées des autres.

Donc, avis aux amateurs, nous sommes à votre disposition pour toute question, et Jean-Luc à disposition pour vos inscriptions...

### ***3.3 Mots des Municipaux par Monsieur Gérald Gygli***

Madame la Présidente du conseil communal, monsieur le Président

Chers amis de l'UDI

Cette année 2013 nous a amené à la mi- législature et on peut dire que la Municipalité a pris son rythme de croisière. Mais attention ce n'est pas « la croisière s'amuse », c'est plutôt un hors-bord sur lequel nous sommes engagés.

Après un début hésitant, le chantier de l'Hôtel de Milavy, (appelons-le ainsi en attendant son nom officiel), ce chantier est bien parti. Tout comme celui de notre collègue de Clos Béguin, dans sa sixième étape. Le collège de l'Ecole du Haut Lac (EHL) et sorti de terre, lui aussi. D'autres travaux moins spectaculaires nous ont passablement occupés comme la Chapelle, la ligne 202 et la mise en place de la nouvelle gestion de nos déchets.

Les sujets encore phase de préparation sont: la politique de parcage, les forages de nouvelles sources d'eau, la création d'une nouvelle crèche garderie, la mise en place d'une cantine scolaire, la création d'une buvette d'alpage sans oublier l'avenir de la ligne 202.

Plusieurs collaborations ont été mises sur pied dont certaines eurent plus de succès que d'autres :

Le projet d'agglo n'a pas été soutenu par la confédération malgré un énorme travail de concertation entre la région et le canton. L'aménagement du territoire ne peut être traité qu'en collaboration avec nos voisins et nécessite beaucoup de contacts et de temps. L'idée de fusion ou de gouvernance régionale manque encore de maturité et d'objectivité. Plusieurs sujets traités avec notre commune voisine ont été élaboré par St-Légier-La Chiésaz mais nous n'avons pas eu l'écho souhaité tant pour le statut du personnel que pour une politique commune du parcage.

Par contre, le service des eaux de Blonay et le nôtre ont finalement été réunis sous le même toit. Le journal CommUne Info regroupe nos deux communes et les deux GCA et même si l'élan

n'est pas le même des deux côtés de l'Oyonnaz, le résultat est très encourageant. Notons encore que nos deux communes se sont mises d'accord pour la même organisation de nos déchets incinérables.

Quelques mots sur notre Municipalité. Nous formons une équipe soudée même si nos avis sont parfois différents selon les sujets. Des échanges ont eu lieu avec quelques municipalités voisines, nous permettant ainsi de partager nos expériences et de comparer nos situations tant financières que relationnelles.

Nous avons plaisir à relever la bonne collaboration avec le conseil communal, notamment dans le cadre du groupe de travail du collège de Clos Béguin VI. Les rencontres avec la COFIN et la COGEST permettent à chacun de mieux comprendre les problèmes et les attentes des uns et des autres. Les décisions sont ainsi mieux comprises et acceptées.

C'est dans cet état d'esprit positif que je termine ces propos et vous remercie de votre attention.

## **4. Comptes**

### **4.1 *Rapport du caissier***

M. Vienet a donné un coup de main à Madame Liechti pour le bouclage des comptes et nous lit son rapport. Le président remercie Madame Liechti pour son travail dans des conditions difficiles au vu de son état de santé précaire. La situation est donc encore saine mais nous devons absolument recruter de nouveaux membres en vue des élections, mais également pour assurer le financement de nos activités.

L'avoir au 31 décembre 2011 est de 5387.65

### **4.2 *Rapport des vérificateurs des comptes (Véronique Chaudet et Céline Morier)***

Madame Véronique Chaudet nous lit le rapport des vérificateurs des comptes et nous demande de donner décharge au caissier et au comité.

### **4.3 *Approbation des comptes.***

Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité.

### **4.4 *Cotisations 2014***

Le comité propose de maintenir le montant des cotisations annuelles à 50.- par année pour les membres et à 100.- pour les membres du CC au début de l'année (pour la compensation forfaitaire des jetons de présence).

Le montant des cotisations est maintenu à l'unanimité.

## **5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes**

Je vous rappelle la composition du comité jusqu'à ce jour: Jean-Luc Burgy président, Pascal Vienet vice-président, Anne Morier, secrétaire, Marie-Claude Liechti, caissière, Michèle Petetin, Monica Simonet et Bernard Droz, membres. Les municipaux en activités sont membres de droit. Suite à la démission de MM Burgy, un poste est vacants.

Statutairement, le comité actif est élu pour 3 ans. L'ensemble du comité a été réélu pour 3 ans lors de l'assemblée précédente et n'est donc pas soumis à réélection.

Pour le poste vacant, le comité vous présente Monsieur Pierre Zapf. Il n'y a pas d'autre candidat à ce poste et nous passons donc au vote.

Monsieur Zapf est élu à l'unanimité des membres présents et applaudi.

Pour rappel, le comité se constitue lui-même mais pour raison de clarté, il a déjà décidé de nommer Pascal Vienet en tant que nouveau président. Il est applaudi par l'assemblée.

Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, Madame Véronique Chaudet sera remplacée par Madame Céline Morier en tant que première vérificatrice. Elle sera épaulée par Leonardo Pescante, actuellement suppléant.

Nous cherchons donc une ou un suppléant vérificateur qui n'aura en principe rien à faire avant le printemps 2016.

Corinne Andreutti accepte d'être vérificatrice suppléante.

## **6. Programme 2014**

- Comme il sera démontré lors de la deuxième partie de l'assemblée, la présentation du site « Le peuple lié », nous avons presque atteint nos objectifs concernant le thème de **l'inter-génération** et nous allons accompagner le démarrage de l'exploitation de ce site.
- Pour l'instant aucune action politique n'est prévue pour l'instant, le nouveau comité devant encore se réunir, mais nous allons réitérer la Grill-party habituelle à Praz-Hier : les personnes présentes sont priées de réserver la date et de la communiquer à leurs amis et personnes intéressées à notre groupement :

### **Grill-party de l'UDI le 8 août 2014**

Le site internet <http://www.udi-st-legier.ch> a été remis à neuf et nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez ainsi avoir toujours des nouvelles fraîches du comité.

De plus, je vous rappelle que vous êtes toutes et tous les bienvenus aux séances de préparation du CC, le lundi précédent la séance du conseil. Naturellement pour les conseillers en charge, elles sont obligatoires.

## **7. Propositions individuelles et questions**

La question est posée concernant la différence entre un membre et un sympathisant, il est décidé qu'à l'avenir nous ne parlerons que de membres.

Le président remercie tous les membres pour leur présence active à cette assemblée annuelle ordinaire et pour leur soutien en général. Il lève la dite séance à 19h30 pour passer à la 2ème partie organisée par Madame Anne Morier sur le thème de l'inter-génération et la présentation du site « Le peuple lié ». Ensuite chacun est convié à un apéritif permettant de poursuivre les discussions.

## **2ème partie**

En 2<sup>ème</sup> partie, présentation tout public du site « Le Peuple lié », voici une synthèse des différentes questions ou commentaires.

**Question** : Comme il y a un délai pour devenir membre, y aura-t-il aussi un délai pour ne plus être membre ?

**Réponse** : pour demander à se retirer comme membre, il suffira d'écrire un mail à l'adresse du Peuple lié et la demande sera rapidement prise en compte. Tout comme pour une suppression ou la modification d'une offre.

**Question** : y aura-t-il une newsletter pour informer des éventuelles modifications du site?

**Réponse** : c'est une bonne idée, comme c'est le début, le site est amené à évoluer et à être modifié. Cette possibilité sera discutée en comité.

**Question** : est-ce possible de rajouter des branches ?

**Réponse** : éventuellement si besoin par la suite.

**Question** : comment allons-nous continuer à nous faire connaître au niveau des habitants, aide des communes ?

**Réponse** : rien de prévu pour le moment, si ce n'est le bouche à oreille. L'objectif étant de rester un service gratuit.

**Intervention du syndic de Blonay** : regrette le fait que le groupe de travail n'ait pas pris contact avec l'entraide familiale ou les Municipalités. Craint que des personnes « travaillent » au noir, ou qu'il y ait « doublon » avec le club de lecture de la bibliothèque, les mamans de jour,.....

Estime que le site n'est pas suffisant concernant la protection des données....

**Question pour le syndic** : critique le projet, mais que propose-t-il de faire ?

**Présentation par M Michel Wicky** du projet Okinawa, même idée mais plus large, car comprend aussi les associations et les organisations existantes. Il félicite la mise en action du site. Jean-Luc Burgy : dit qu'il faut continuer à avancer.

Anne Morier : explique qu'elle se charge de contrôler les demandes et de les rediriger vers les services appropriés si nécessaire.

**Jean-Luc Burgy** : précise que le départ a été induit par l'UDI, les finances viendront de ceux qui seront d'accord de soutenir.

La présentation terminée, un apéritif est servi aux personnes présentes.

Anne Morier

Mai 2014